

Compte-rendu de la réunion du Collège Travaux du mardi 23 mars 2021

Etaients présents :

Membres du Bureau :

		<i>Présents</i>
Laurent JAY (LJA)	<i>GRS VALTECH</i>	X
Pierre-Yves KLEIN (PYK)	<i>REMEA</i>	X
Boris DEVIC-BASSAGET (BDB)	<i>SUEZ</i>	X

Membres de l'UPDS :

Stéphane ABELLO	<i>GAUTHEY</i>
Julien ALIX	<i>LHOTELLIER</i>
Nathalie CORDONNIER	<i>SUEZ</i>
Franck LECLERC	<i>UPDS</i>
Wilfried VANNIER	<i>SERPOL</i>

1. Approbation du précédent CR du 2/2/2021

Le CR est approuvé.

Pour le comité de conciliation, l'enquête sera lancée auprès de l'ensemble des adhérents (Ingénierie et Travaux) après retour de J.F. Kalck sur le questionnaire.

2. Sujets divers

En l'absence d'ordre du jour pour cette réunion, les sujets suivants ont été abordés :

Problématique de terres avec des micro plastiques

Cette problématique apparaît chez GRS. Est-ce le cas dans les autres sociétés ?

Seul Lhotellier a été confronté à cette question. Une solution de lavage des terres a été mise en œuvre pour enlever les plastiques.

Problématique à surveiller dans la mesure où, sur la base des exemples discutés, les acceptations en ISDI sont aléatoires.

Sujet de la traçabilité des déchets

Discussion sur le projet de décret sur la traçabilité des terres. Ce décret devrait en théorie être effectif depuis le 1/01/2021 mais il n'est toujours pas publié et il manque l'arrêté ministériel.

TrackDéchets est en test dans des entreprises à l'heure actuelle et donne à priori satisfaction pour les déchets dangereux.

Il pourrait être adapté aux terres et sédiments mais certaines questions restent à résoudre comme la saisie facile en ISDI et/ou l'intégration des analyses des terres dans l'outil.

Julien Alix précise que la DREAL lui a dit que l'outil devrait être opérationnel en Juillet 2021,

Tour de table sur l'activité des entreprises

Le tour de table des adhérents présents fait ressortir un démarrage plutôt lent en ce début d'année mais correct avec une augmentation du nombre de consultations. Par contre, personne n'a de visibilité sur 2021.

Problématique des essais pilotes et responsabilités

Les adhérents présents constatent-ils une augmentation de la demande de réalisation d'essais de laboratoire et de pilotes de terrain, en lien avec le PCT ou avec la prestation B130 ?

Quelle est la responsabilité prise par l'entreprise qui réalise les essais mais pas les travaux ?

Faut-il dissocier ou non les essais des travaux ?

Quelle serait la position de l'UPDS sur ce sujet ?

Cette problématique étant un sujet à part entière, il sera mis à l'ordre du jour du prochain collège Travaux.

Une enquête rapide sera menée en amont du prochain collège travaux pour préparer cette discussion.

3. Prochaine réunion

Le mardi 11 mai 2021 – en visio – de 14h à 15h